

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE (CDD)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°048 : **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2022-
007/PRES-TRANS DU 08 AOUT 2022 PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE LA
CONVENTION CBF 1392 01E CONCLUE LE
21 DECEMBRE 2021 ENTRE LE GOUVERNEMENT
DU BURKINA FASO ET L'AGENCE FRANÇAISE DE
DEVELOPPEMENT (AFD) POUR LE FINANCEMENT
DU PROJET D'APPUI A LA PETITE IRRIGATION
DANS LE GRAND-UEST ET LA REGION DE L'EST
(PIGO PLUS)**

Présenté au nom de la Commission du développement durable
(CDD) par le député **Mariam SIDIBE**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi 26 juillet de 13 heures 40 minutes à 14 heures 10 minutes, la Commission du développement durable (CDD) s'est réunie en séance de travail dans sa salle, sous la présidence du député Moussa KONE, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2022-007/PRES-TRANS du 08 août 2022 portant autorisation de ratification de la convention CBF 1392 01E conclue le 21 décembre 2021 entre le Gouvernement du Burkina Faso et l'Agence française de développement (AFD) pour le financement du projet d'appui à la petite irrigation dans le Grand-Ouest et la région de l'Est (PIGO PLUS).

Auparavant, la CDD, saisie pour avis, a tenu une séance d'appropriation le mercredi 19 juillet 2023 de 09 heures 35 minutes à 16 heures 35 minutes, au cours de laquelle elle a synthétisé ses préoccupations. Celles-ci ont été portées à la connaissance du Gouvernement, lors de la séance d'audition de la Commission des finances et du budget (COMFIB) saisie au fond, par le député Mariam SIDIBE, désigné rapporteur.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la CDD.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté son compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement ;
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Ismaël SOMBIE, Ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques. Il était assisté de ses collaborateurs et des représentants du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Ministre a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- introduction ;
- contexte et justification du projet ;
- description technique du projet ;
- durée, zone d'intervention et bénéficiaires du projet ;
- coût du projet et caractéristiques du financement ;
- intervenants et mode opératoire ;
- conclusion.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

I.2. Du débat général

Suite à l'exposé de monsieur le ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Les préoccupations ont porté, entre autres, sur :

- la mise en œuvre du projet, au regard de la situation sécuritaire du pays ;
- la conduite, par le Gouvernement, d'un audit à la fin du projet ;
- la date de démarrage du projet et le niveau d'exécution des travaux ;
- le niveau de réduction de la pauvreté des populations à la mise en place effective du projet ;

- les résultats attendus et la répartition des résultats par localité dans les zones du projet ;
- le contenu de la composante 1 du projet et l'éclaircissement sur le pourcentage de 80% qui est mentionné ;
- la différence entre une « commission d'engagement » et « une commission d'instruction » ;
- le respect du principe d'appel à concurrence pour la réalisation des travaux ;
- les conditions de mise en œuvre de la contribution des bénéficiaires qui est d'au moins 02 milliards de francs CFA par le Gouvernement ;
- la prise en compte de toutes les provinces de la région par le projet ;
- le mécanisme de ciblage des bénéficiaires directs et le nombre approximatif desdits bénéficiaires ;
- la prise en compte des personnes handicapées par le projet ;
- l'expérience du Gouvernement sur le remboursement semestriel des prêts et le risque de forte pression sur la trésorerie nationale ;
- la production rizicole attendue avec la mise en œuvre du projet PIGO Plus ;
- l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire au Burkina Faso.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Tenant compte de l'appropriation du dossier et de l'audition du Gouvernement, la CDD estime que la ratification de l'ordonnance permettra :

- d'augmenter le niveau de production agricole des populations cibles à travers le développement des capacités de production des différents systèmes (bas-fonds, jardins maraîchers), de façon durable et respectueuse de l'environnement ;
- d'accroître le niveau de revenu des populations cibles par la mise en place de mesures d'accompagnement en matière de transformation et de commercialisation pour assurer une bonne valorisation des productions de riz et de cultures maraîchères.

Par conséquent, la CDD émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 26 juillet 2023

Le Rapporteur



Mariam SIDIBE

Le Président



Moussa KONE
Officier de l'Ordre de L'Étalon

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	GROUPE CONSTITUE
1.	KONE Moussa	OSC
2.	TUINA Kanibè	PRCE
3.	SIDIBE Mariam	PP
4.	HIEN Diédon Alain	OSC
5.	DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba	FVR
6.	KABRE Kalifa	FVR
7.	KABRE Aboubacar	PRCE
8.	ZONGO Kiswendsida Evariste	PRCE
9.	ZONGO Sayouba	PRCE
10.	SAWADOGO Isidore Tégwendé	FDS

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	GROUPE CONSTITUE
1.	BONZI Nonyeza	FVR
2.	NIGNAN Dida	FDS

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	BAYALA Cyrille	Conseiller technique du Président
2.	BASSOLE A. Prosper	Administrateur parlementaire
3.	HIEN/WEDRAOGO Prisca	Administrateur Parlementaire
4.	BARRO/OUEDRAOGO Habibou W.	Secrétaire de direction
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
6.	YAMEOGO Gustave Marie Kiswendsida	Stagiaire